

Les Échos Lauranais

JUILLET/AOÛT
2020



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ NOUVEAU BULLETIN ■

La commission « communication » du nouveau conseil municipal est heureuse de vous présenter à nouveau les Echos Lauranais après quatre mois de silence; mais la municipalité ne vous a pas abandonnés pour autant, car notre site internet a été régulièrement alimenté de toutes les nouvelles qui nous parvenaient, que ce soit sous forme d'arrêtés préfectoraux, de communiqués de presse...

Vous avez pu ainsi suivre au jour le jour l'évolution de la pandémie de COVID 19 avec toutes les conséquences qui en découlent.

La situation n'est pas encore redevenue tout à fait normale et nous n'avons aucune visibilité sur les mois à venir, ce qui nous oblige par exemple à annuler toutes les manifestations prévues, fête locale, feu d'artifice, pleine lune, repas associatifs autour du lac...

Soyez assurés que, dès que la situation sanitaire le permettra, nous remettons en place les manifestations, de façon à retrouver la

convivialité dont nous avons été privés.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site www.laureminervois.fr, et Facebook afin d'être au plus près des manifestations de notre village.

■ ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ■

Samedi 23 mai a eu lieu la mise en place du nouveau Conseil Municipal qui fait suite à l'élection du Maire le 15 mars 2020. Elle s'est déroulée au foyer municipal de Laure Minervois, en respectant les règles sanitaires.

La présidence de la séance a été confiée au doyen d'âge Emile Raggini. Il a rendu compte des résultats du scrutin du 15 mars, marqué par l'élection de douze candidats de la liste « Réussir Ensemble » menée par Emile Raggini, par l'élection de deux candidats de la liste « J'y Crois » menée par Christophe Lair, et d'un candidat



de la liste sans étiquette menée par Edouard Diouf.

Ont ensuite été nommés, comme secrétaire de séance la plus jeune de l'assemblée, Caroline Mestre, et comme assesseurs au nombre de trois, Anne Théron, Christophe Lair et Edouard Diouf.

Le quorum étant atteint, Emile Raggini a été élu Maire à l'unanimité.

Après avoir remercié l'assemblée, le nouveau Maire a procédé à l'élection des adjoints par vote à bulletin secret : 1^{er} adjoint Julien Brianc, 2^e adjointe Geneviève Fournil, 3^e adjoint, Guillaume Bou.

Maria Sirvein, Jacqueline Tibald, Jean-Pierre Birgy, Caroline Mestre, Éric Tranchant, Sophie Pages, Pierre Cavalade, Anne Theron, Christophe Lair, Chara Vesantini, Edouard Diouf sont quant à eux conseillers municipaux..

Diverses délégations ont ensuite été votées.

M Emile Raggini a clôturé la séance en remerciant l'assemblée tout en regrettant de ne pouvoir offrir le verre de l'amitié eu égard aux dispositions sanitaires du moment. Vous pourrez retrouver sur notre site l'organigramme des différents services de la mairie, ainsi que les attributions de chaque conseiller municipal.

Le lundi 15/06/2020, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur la formation des commissions municipales internes; elles sont au nombre de 12 : finances, travaux d'investissement et travaux en régie, urbanisme, ressources humaines, communication, enseignement public, affaires culturelles et associatives, fêtes et cérémonies, sécurité des ERP (établissements recevant du public), des réseaux et aires de loisirs, embellissement du territoire de Laure, entretien du territoire de Laure..., sécurité (ordre public).

Le conseil municipal propose, comme il s'y était engagé lors de la campagne électorale, d'ouvrir ces commissions aux citoyens de la commune.

Ainsi, tout Lauranais qui le souhaite pourra régulièrement ou ponctuellement participer aux travaux de ces commissions, en fonction de ses sensibilités.

Ces travaux conduisent à émettre de simples avis ou à formuler des propositions qui seront ensuite examinées par le conseil municipal. Pour participer aux commissions, inscrivez-vous au secrétariat de la mairie ou sur le site internet de Laure Minervois.

La nouvelle équipe municipale, après le confinement que nous avons vécu, a été mise en place et s'organise autour de notre maire Emile Raggini. Elle aura à cœur de vous donner le meilleur pour le bien de la communauté Lauranaise.

Nous vous demanderons de vous associer à cette nouvelle approche en faisant en sorte que vos échanges avec la Mairie se fassent par l'intermédiaire de votre conseiller municipal le plus proche ou du secrétariat; il se chargera de répercuter l'information au responsable concerné.

■ JARDIN PUBLIC ■

Le jardin public vient de faire sa grande toilette de printemps. Petits et grands vont maintenant pouvoir en profiter.

Rappelons, s'il le fallait, que les jeux et la pelouse sont réservés aux

petits enfants accompagnés de leurs parents et la pelouse n'est pas un terrain de foot.

Respectons cet endroit et faisons en sorte de le maintenir aussi propre que possible, pour le bien de tous.

■ RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

À partir du mercredi 17 juin 2020, la bibliothèque de Laure rouvre ses portes au public une fois par semaine, le mercredi de 10h30 à 12h selon les règles suivantes :

- Port du masque obligatoire,
- Un carton sera à votre disposition à l'extérieur de la bibliothèque, dans lequel vous devrez déposer les livres que vous ramenez,
- Avant de pénétrer dans la bibliothèque, vous devrez désinfecter vos mains à l'aide de gel hydroalcoolique qui sera mis à votre disposition à l'entrée du local,
- 2 personnes au maximum seront acceptées simultanément dans la bibliothèque.

Pour information, les ouvrages ramenés par les lecteurs seront stockés dans une salle dédiée à cet usage exclusif pendant 10 jours minimum pour en assurer la décontamination avant d'être remis dans les rayonnages.

Tous les bénévoles ont hâte de vous accueillir à nouveau dans les locaux de la bibliothèque de Laure-Minervois.

■ INCIVILITÉS ■

Ces derniers temps, des exemples nombreux et récurrents d'incivilités choquent certains d'entre vous à juste titre.

S'agissant des containers poubelles, leurs couvercles, quelle que soit la couleur, restent ouverts, autorisant les animaux à venir se ravitailler; que dire de certains qui ne prennent pas la peine de soulever lesdits couvercles pour déposer leurs sacs d'ordures à côté. Pour rappel, les cartons qui n'ont pas été déchirés au préalable doivent aller en déchetterie et non dans les poubelles jaunes.

S'agissant des rues et des trottoirs, nous subissons encore trop les déjections canines. Lorsque l'on a un animal et notamment un chien, il doit être tenu en laisse, ses déjections doivent être immédiatement ramassées. Pourquoi s'obstiner à promener son chien sur les trottoirs du village, alors que la nature alentour est vaste ?

Pour celles et ceux que ce manque d'éducation concerne (il ne s'agit pas de l'animal), nous rappelons que la police des chiens appartient à la municipalité. Un chien divaguant dans les rues du village pourrait faire l'objet d'un transport en fourrière entraînant ainsi des frais pour son propriétaire.

S'agissant de la signalisation dans le village, le panneau de sens interdit à l'angle de la place des Acacias et de la Grand Rue a été dégradé à plusieurs reprises. Ces actes de vandalisme grèvent le budget de la commune et mobilisent inconsidérément les employés communaux. En rendant inopérant le panneau, ils peuvent aussi engendrer des accidents de la circulation avec éventuellement de graves conséquences.

Nous mettons en garde le ou les auteurs de ces délits qui risquent d'être poursuivis pour dégradation de biens publics. ils sont passibles d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros

d'amende. A l'heure ou nous publions cet article, le panneau cité a été repositionné.

L'entrée de notre village en venant de Puicheric est ornée depuis quelque temps, vous l'avez remarqué certainement, d'un panneau publicitaire. En l'absence de règlement communal de publicité, il a été installé par un publicitaire peu soucieux de la pollution visuelle qu'il créait. Sachez que, dès le lendemain de ce montage illégal, nous avons engagé une démarche auprès de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) et aussi de madame la préfète, pour faire retirer ce panneau de notre paysage.

Cette action, interrompue pour cause de COVID 19, a été reprise, dès le déconfinement, par la nouvelle équipe, avec une vigueur accrue.

■ NOUVELLES DE L'ÉCOLE ■

Notre école poursuit le déconfinement, et accueille désormais 23 élèves, soit le maximum d'enfants possible selon le dispositif en vigueur. Tous les élèves en ayant fait la demande ont été accueillis. Les deux classes ouvertes sont situées dans le même bâtiment, pour faciliter la désinfection des salles et le ménage du soir. L'accueil d'élèves de maternelle a entraîné certains aménagements, comme l'ouverture d'un petit WC supplémentaire, et l'installation d'une estrade sous l'un des lavabos du couloir, afin de permettre aux petits de se laver les mains. Les élèves de chaque classe ne sont pas en contact, les récréations ne sont pas communes. L'accueil des élèves à 8h50 et à 13h20 s'effectue pour tous au portail, les adultes ne pénétrant plus dans l'école. Les sorties de classe s'effectuent en

groupes séparés, cantine/ALAE d'un côté et externes de l'autre. L'un des élèves de maternelle dormant à l'école, il a été nécessaire d'ouvrir le bâtiment de la maternelle pour la sieste uniquement, et de lui affecter le service exclusif d'une ATSEM l'après-midi. Une fois l'enfant réveillé de la sieste, l'ATSEM nettoie et désinfecte toutes les surfaces avec lesquelles l'enfant a été en contact. Le matériel scolaire est désinfecté à chaque utilisation, en permanence. Les interrupteurs, poignées de porte, robinets, lavabos et toilettes sont désinfectés tous les midis, le ménage est fait à fond tous les soirs et le mercredi. Les gestes barrière ont été rappelés à tous, et les enfants les respectent, comme les adultes qui les encadrent. Bien que cette école ne soit pas comparable à ce que les enfants ont connu avant l'épidémie, les élèves ont été ravis de se retrouver et travaillent avec entrain, dans un climat serein, en attendant le retour à la normale, que tous espèrent proche. Depuis le lundi 22 juin, 45 enfants fréquentent l'école dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Comme tous les ans, au terme d'une année bouleversée par l'épidémie de coronavirus, les CM2 de l'école des Capitelles de Laure Minervois revenus en classe ont reçu la calculatrice spéciale collègue offerte par la Mairie, et le livre des Fables de la Fontaine offert à tous les CM2 de France par le Ministère de l'Éducation Nationale. Monsieur le Maire a prononcé un beau discours, citant Oscar Wilde et Montaigne, et la Directrice, comme toujours très émue, a encouragé ses élèves à aller de l'avant et à réaliser leurs rêves. Madame Molto, qui quitte ses fonctions au sein de la commission des écoles, et Madame Théron, qui prend sa suite, ont remis leurs cadeaux à



chaque élève : Rose Augustin, Killyan Beaujouan, Marion et Manon Garon, Giovanni et Rocky Herisson Mostefa Sba, Marlon Hinoran, Flavio Monteiro Alves, Quentin Perez Asnar et Jeanne Sibille. Tous les CM2 de l'école poursuivront leur scolarité au Collège Pierre et Marie Curie de Rieux à la rentrée prochaine. Nous leur souhaitons la meilleure scolarité possible, en portant haut les couleurs de notre village.

■ POINT SUR LES SERVICES TECHNIQUES ■

Suite à la mise en place de la nouvelle municipalité, une attention particulière va être portée au fonctionnement des services techniques du village, garants par leurs actions au quotidien de la propreté du village, de notre cadre de vie et de la conservation de notre patrimoine communal.

Dans un premier temps, compte tenu du retard engendré par le confinement dû au COVID 19, notre priorité a été la propreté des rues et des espaces verts du village.

Dans un deuxième temps nous allons travailler à une restructuration des services afin de se focaliser sur des missions obligatoires, à savoir l'entretien des voiries urbaines, des accès aux campagnes et des chemins non revêtus.

La démarche Zéro Phyto (sans désherbant chimique) est aussi en cours de réalisation, à savoir une révision du planning des agents permettant des passages plus réguliers. Il est prévu également l'achat de matériels adaptés. En ce qui concerne la présence d'herbes, cette nouvelle démarche ne pourra malheureusement pas apporter la même finition qu'auparavant.

Le ramassage des encombrants n'est pas de la compétence d'une municipalité. Le temps jusqu'alors consacré à cette tâche s'est fait au détriment des autres missions. La décision a été prise de limiter la tournée de ramassage au premier vendredi de chaque mois, de réserver la collecte aux seuls encombrants ménagers, en quantité modérée, et ce uniquement pour les personnes étant dans l'impossibilité physique de réaliser elles-mêmes cette tâche.

Ces nouvelles dispositions sont destinées à vous apporter un service de qualité.

■ OUVERTURE DU BAR LE LAURANAIS ■

Après plusieurs années le bar restaurant «Le Lauranais» a fait peau neuve et a rouvert ses portes.

Saluons Sophie Larrivain sa nouvelle propriétaire, dont l'initiative a répondu aux souhaits de notre municipalité et de la population de redynamiser le centre bourg. Sur une partie de la place des Acacias nouvellement fleurie, la nouvelle terrasse a été installée.

■ GYM SANTÉ SENIORS : ASSOCIATION MA VIE ■

Depuis plusieurs années maintenant cette activité est proposée sur la commune : L'activité physique adaptée (APA) entretient la santé et le lien social, quels que soient l'âge, les pathologies ou les affections de longues durées. Les séances sont réalisées avec 15 participants maximum afin d'individualiser et adapter les exercices proposés. Le renforcement musculaire, l'équilibre ainsi que la coordination, la souplesse et la mémoire sont sollicités afin de vous apporter un accompagnement global. Manon, titulaire de la Licence Activités Physiques Adaptées et Santé vous attendra dès le 17 septembre 2020. Activité ouverte à tous, séance d'essai gratuite, rdv les jeudis de 10h45 à 12h, Dojo de Laure Minervois. Renseignements Marion LAUZE, coordinatrice MA VIE 06 15 83 69 27 - mavie.apa@gmail.com

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

- Demandolx Naëlle Ninon Nola née le 20.03.2020 à Carcassonne.
- Schroll Djanelly née le 21.03.2020 à Carcassonne.
- CuguillerE Cali, Lisette née le 05.06.2020 à Carcassonne.

DÉCÈS

- Régnier Yvette, Françoise veuve Escande le 24.01.20 à La Redorte (Aude).
- Mandeville-peirière Marie-Louise Clémence Léonie veuve Gardey de Soos le 25.01.20 à Moussan (Aude).
- Saury Claire veuve JOURNET le 07/02/2020 à Rieux-Minervois (Aude).
- Moutou Jacqueline, Suzette épouse Ormières le 08.02.20 à La Redorte (Aude). Pas d'acte sur la commune.
- Bonte Robert, Alphonse le 10.02.20 à Carcassonne (Aude). Pas d'acte sur la commune.
- Empociello Serge Henri le 16.02.20 à Carcassonne (Aude.)
- Ardanuy Eliette, Jeanne, Françoise le 19.03.20 à Montréal (Aude). Pas d'acte sur la commune.
- Martin Joseph le 26/04/2020 à Carcassonne (Aude).
- Naïm Fatima le 05.05.20 à Carcassonne (Aude) - Transcription.
- Berland Louis François le 27.05.20 à Carcassonne - Transcription.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie 04 68 78 12 19

De 10 à 12h et de 16h à 19h Du lundi au jeudi
Vendredi de 10h à 12h

Bibliothèque (actuellement et depuis le 17 juin 2020 tous les mercredis de 10h30 à 12h)

Agence postale 04 68 24 97 68

(lundi/vendredi 9h15 à 11h15, mardi/jeudi 16h45 à 18h45, mercredi 9h45 à 11h45, samedi fermé)

Gendarmerie 04 68 78 10 17 ou 17

Sapeurs-Pompiers 18 / Appel Urgence Européen 112 / SAMU 15

Centre Hospitalier Carcassonne 04 68 24 24 24
Urgences 04 68 24 27 63

Pour rappel : si vous rencontrez des problèmes d'assainissement ou d'eau potable vous disposez de deux contacts :
-> **04 68 10 35 74** du lundi au vendredi aux heures de bureau

-> **0 800 011 890** 24h/24h et 7j/7j